

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 5 octobre 2020

Procès-verbal de la séance de la directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets tenue le 5 octobre 2020 à 14 h 30 au centre administratif du Centre de services scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

Édith Pelletier, directrice générale  
Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications (en télétravail)  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives et du transport scolaire  
Josée Banville, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique  
Marc Juneau, directeur en remplacement du Service des ressources humaines  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles

**ABSENCES**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 14 H 30.**

La directrice générale, Édith Pelletier, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La directrice générale, Édith Pelletier adopte l'ordre du jour.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2020 est approuvé.

**RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS - ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* confie différents pouvoirs aux centres de services scolaires et qu'elle prévoit à ses articles 174 et 181 que le conseil des commissaires peut déléguer par règlement tout ou partie de ces pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre, à un autre membre du personnel cadre de la commission scolaire, au comité de répartition des ressources, aux conseils d'établissements et au comité d'engagement pour la réussite des élèves;

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que plusieurs autres lois, règlements, procédures et directives, émanant notamment du Conseil du trésor, prévoient également que le conseil des commissaires peut déléguer d'autres pouvoirs, selon certaines conditions ;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires du Centre de services scolaire des Sommets a pris fin le 8 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale assume les fonctions du conseil des commissaires jusqu'à la mise en place du nouveau conseil d'administration le 15 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT les modifications législatives apportées au cours de la dernière année qui rendent nécessaire la révision du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs du 26 novembre 2019*;

CONSIDÉRANT les travaux menés pour réviser les délégations de pouvoirs ;

CONSIDÉRANT que de façon générale le conseil d'administration se réserve l'établissement des grands encadrements administratifs tels que les orientations, les politiques, les règlements, le budget ainsi que les modalités de contrôle du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des instances concernées et les avis reçus;

CONSIDÉRANT les modifications suggérées;

**Décision de la directrice générale**

SDG-2020-040

La directrice générale autorise :

- L'adoption du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs tel que déposé.
- L'entrée en vigueur qui se fera le 10 octobre 2020 conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.
- L'abrogation, en date du 10 octobre 2020, du règlement suivant « *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs daté du 26 novembre 2019* ».

**NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

La directrice générale, Édith Pelletier, présente le dossier de nomination d'une direction d'établissement.

Considérant l'adoption de la structure administrative à la séance de la direction générale du 14 avril 2020;

Considérant l'octroi d'un poste de responsable de la concertation régionale en formation professionnelle à Chantal Landry, directrice du Centre d'excellence en formation professionnelle des Sommets;

Considérant que son départ a entraîné quelques mouvements au sein de l'équipe des directions;

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

Considérant que ces mouvements ont libéré le poste combiné de direction d'établissement à l'école primaire du Baluchon et de direction adjointe à l'école primaire Brassard/St-Patrice;

**Décision de la directrice générale**

SDG-2020-041

La directrice générale :

- Procède à la nomination de Mélanie Richard, à titre de directrice de l'école primaire du Baluchon et de directrice adjointe à l'école primaire Brassard/St-Patrice, et ce à compter du 13 octobre 2020. Elle sera sujette à une période de probation d'une année telle que le prévoit la Politique de gestion des administrateurs.

**RÈGLES ET CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES JEUNES DANS LES ÉCOLES, ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 (RÈGLE 203) – AUTORISATION DE CONSULTATION**

Le directeur du service des ressources éducatives et du transport scolaire, Serge Dion, présente le projet de règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire des Sommets, année scolaire 2021-2021 (règle 203) pour autorisation de consultation.

CONSIDÉRANT que des changements sont proposés aux règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes afin de tenir compte des nouvelles modifications à la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT l'ajout de nouveaux critères d'inscription prévus dans la *Loi sur l'instruction publique* notamment à ces articles 204 et 239 ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-042

La directrice générale autorise :

- Que le Centre de services de scolaire des Sommets soumette à la consultation des organismes concernés, le projet de consultation de règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles, année scolaire 2021-2022 (règle 203), tel que corrigé.

**DEMANDES D'AJOUTS D'ESPACE**

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein et classes régulières – École Dominique-Savio.**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Dominique-Savio de Sainte-Catherine-de-Hatley accueille présentement 152 élèves ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une hausse au cours des cinq prochaines années ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-043

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps et de classes régulières à l'école primaire Dominique-Savio de Sainte-Catherine-de-Hatley soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein et classes régulières – École primaire Plein-Coeur**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Plein-Coeur de Richmond accueille présentement 301 élèves ;

CONSIDÉRANT la baisse des ratios de formation de groupe ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-044

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps et de classes régulières à l'école primaire Plein-Coeur à Richmond soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Gymnase et classes régulières - École primaire Saint-Gabriel**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Saint-Gabriel de Windsor qui accueille présentement 179 élèves, ne dispose pas de gymnase;

CONSIDÉRANT que les cours en éducation physique se donnent dans une salle polyvalente dans laquelle se trouve plusieurs poutres ;

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une hausse au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

SDG-2020-045

**Autorisation de la directrice générale**

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase et de classes régulières à l'école primaire Saint-Gabriel à Windsor soit déposée au ministère de l'Éducation et dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein et classe régulière - École primaire de l'Arc-en-Ciel**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Arc-en-Ciel à Saint-François-Xavier-de-Brompton accueille présentement 221 élèves ;

CONSIDÉRANT que l'école Arc-en-Ciel accueille une classe spécialisée de déficience intellectuelle moyenne dans un local d'une superficie de 38 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'ajout de gymnase est autorisé dans le cadre de la mesure PQI 2019-2029 ;

CONSIDÉRANT que nous souhaitons aménager tous les besoins dans le cadre d'un seul projet afin de minimiser les impacts à notre clientèle ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

SDG-2020-046

**Autorisation de la directrice générale**

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps plein et d'une classe régulière à l'école primaire Arc-en-Ciel à Saint-François-Xavier-de-Brompton soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein - École primaire Sainte-Marguerite**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Sainte-Marguerite à Magog accueille présentement 335 élèves ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

SDG-2020-047

**Autorisation de la directrice générale**

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Sainte-Marguerite à Magog soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein - École primaire Notre-Dame-de-Montjoie**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Notre-Dame-de-Montjoie à Racine accueille présentement 96 élèves ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

SDG-2020-048

**Autorisation de la directrice générale**

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Notre-Dame-de-Montjoie à Racine soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

**Demande d'ajout d'espace – Classe préscolaire 4 ans temps plein - École primaire Saint-Barthélemy**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Saint-Barthélemy à Ayer's Cliff accueille présentement 130 élèves ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-049

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Saint-Barthélemy à Ayer's Cliff soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Classes préscolaires 4 ans temps plein - École primaire Brassard-Saint-Patrice pavillon Brassard**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Brassard-Saint-Patrice pavillon Brassard à Magog accueille présentement 299 élèves ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-050

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction de classes préscolaires 4 ans temps plein à l'école primaire Brassard-Saint-Patrice pavillon Brassard à Magog soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

**Demande d'ajout d'espace – Gymnase - École primaire Notre-Dame-de-l'Assomption**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Georges-de-Windsor qui accueille présentement 89 élèves, ne dispose pas de gymnase ;

CONSIDÉRANT que les cours en éducation physique se donnent dans une salle polyvalente non adaptée à ce type d'activités.

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-051

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase à l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Georges-de-Windsor soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Gymnase - École primaire Masson**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Masson de Danville qui accueille présentement 224 élèves, ne dispose pas de gymnase ;

CONSIDÉRANT que les cours en éducation physique se donnent dans une salle polyvalente non adaptée à ce type d'activités.

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

Procès-verbal  
de la séance de la directrice générale  
du Centre de services scolaire des Sommets

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-052

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase à l'école primaire Masson de Danville soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**Demande d'ajout d'espace – Gymnase - École secondaire du Tournesol**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, le ministère de l'Éducation invite les centres de services scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2021-2031 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école secondaire du Tournesol de Windsor qui accueille présentement 581 élèves, ne dispose que d'un seul gymnase ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

**Autorisation de la directrice générale**

SDG-2020-053

La directrice générale autorise :

- QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase à l'école secondaire du Tournesol à Windsor soit déposée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 15 H 10.**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

La directrice générale, Édith Pelletier propose la levée de la séance.

---

La directrice générale

---

La secrétaire générale